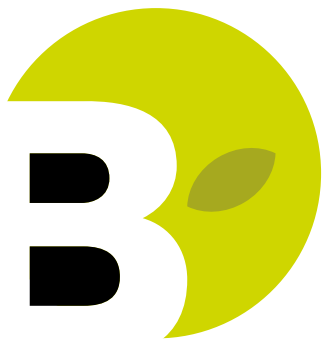


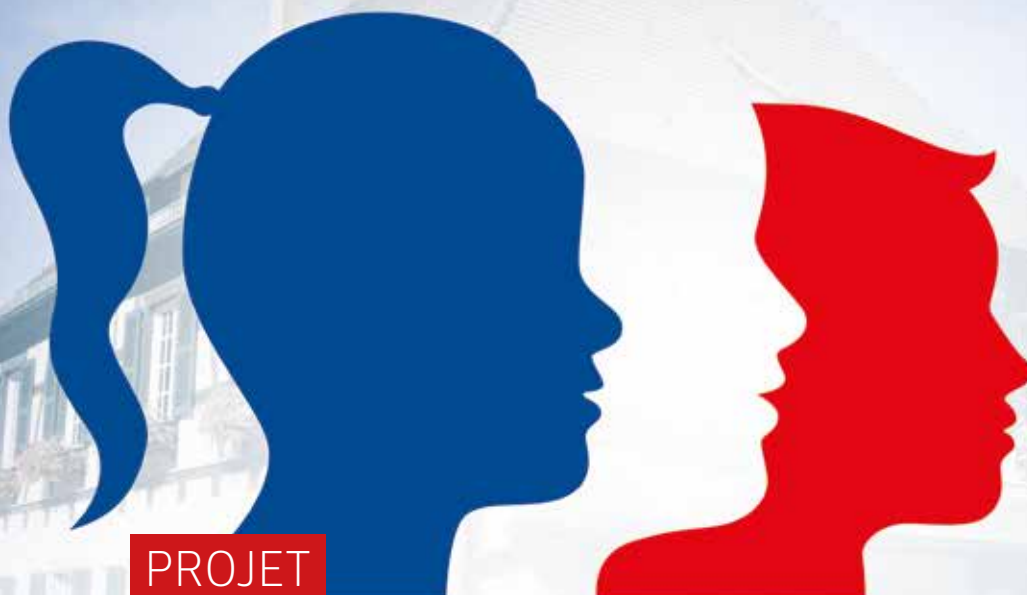


BALDENHEIM

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE

Blattli^{#11}

novembre 2018



PROJET

LA CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET JEUNES



Magalie et Ludivine
en mission au Vietnam
→ page 5



Rapport annuel
du Smictom
→ page 6



Prévenir les feux
de cheminée
→ page 7



- 3** La création d'un conseil municipal des enfants et jeunes
- 4** Un renfort aux services extérieurs de la commune
- 4** La blanche de Baldenheim une belle histoire
- 5** Magalie et Ludivine en mission humanitaire au Vietnam
- 6** Rapport annuel 2017 du SMICTOM d'Alsace centrale
- 6** Un espace info énergie à votre service !
- 7** Prévenir les feux de cheminée
- 8** L'Agenda des manifestations



LES PREMIERS RÉSULTATS DU DERNIER RECENSEMENT...

- Nombres d'adresses d'habitation : 457
- Nombre d'adresses collectives : 57
- Résidences principales : 489
- Logements occasionnels ou secondaires ou vacants : 76

Soit 565 logements au total dans notre village.

Pour 1166 bulletins individuels remplis, soit autant d'habitants...

Virginie MUHR

Édito

“

Chers concitoyens

Les écoliers de Baldenheim ont repris depuis septembre le chemin de l'école avec le plaisir de pouvoir disposer enfin de salles de classes et d'une bibliothèque complètement rénovées. La porte ouverte à l'école du samedi 20 octobre en partenariat avec l'association les P'tites Pommes Blanches a connu un franc succès. Les visiteurs ont pu mesurer l'ampleur des travaux réalisés.

Par ailleurs, les occupants de la halle communale ont pu constater avec plaisir la rénovation de l'escalier extérieur au courant du mois d'octobre.

Je note avec satisfaction la construction de nombreuses nouvelles maisons, cela prouve que notre village est attractif et c'est aussi la conséquence de la proximité des bassins d'emplois de l'Alsace centrale.

L'attractivité de notre village se renforcera par la mise en place du périscolaire intercommunal Baldenheim/Mussig au sud du préau de l'école, avec comme nouveauté l'intégration de la micro-crèche et d'une salle de motricité. La dépense de ce projet est évaluée pour l'instant à un montant d'environ 2 220 000€.

Notre village deviendra un pôle d'activités d'enfance identifiable pour les usagers du Ried.

Merci aux associations pour la prise en compte des contraintes liées à l'occupation simultanée de la salle par le périscolaire.

Par ailleurs, **ma préoccupation actuelle et récurrente concerne l'état de propreté de notre village**, je rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire ou locataire de procéder à l'entretien du trottoir et des caniveaux situés devant la propriété. Cela consiste à enlever les mauvaises herbes, balayer régulièrement le trottoir et les caniveaux, procéder à la taille des haies, arbres et arbustes qui empièteraient sur les trottoirs et voies communales à de nombreux endroits.

Merci de faire un effort car il en va de la sécurité de l'ensemble des personnes.

Très cordialement.
Le Maire

”

B RÈVES

MÉDAILLE D'ARGENT

La boulangerie Gisselbrecht a décroché une médaille d'argent au concours de la foire européenne de Strasbourg pour sa « tarte traditionnelle au fromage blanc » !
Bravo à Rolf, à Lionel et à leur équipe !



COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

en mairie de Baldenheim, le 30 novembre 2018 de 7h30 à 12h et de 13h à 17h.

ADJUDICATION DE BOIS DE CHAUFFAGE

Une adjudication de bois de chauffage aura lieu à Baldenheim le samedi 17 novembre 2018 à 10 heures 30 les détails de cette adjudication seront communiqués en temps et en heure.

COLLECTE VIEUX PAPIER

La benne sera mise en place pour le 5 décembre 2018 sur le parking du Centre Socio-Culturel, rue du Château.

Son enlèvement aura lieu le 6 décembre 2018.

Pour 2019 :
12 juin 2019 et 4 décembre 2019

OBJETS TROUVÉS :



LES DÉCHÈTERIES PASSENT À L'HEURE D'HIVER

du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019 :
Mardi, Mercredi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h.



PROJET

LA CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET JEUNES

Qu'est-ce qu'un Conseil Municipal de Jeunes ?

Un conseil municipal d'enfants ou de jeunes est une instance citoyenne de réflexion, d'information, de propositions, d'échanges et de partage entre la municipalité et les jeunes sur des questions d'intérêt communal.

Il explique les projets communaux, il donne des responsabilités aux enfants ou aux jeunes.

Un conseil c'est la rencontre entre « engagement citoyen » des jeunes et « actions pédagogiques » pour les jeunes :

« **Engagement citoyen** » d'une part, c'est l'opportunité d'un dialogue direct entre les jeunes et les élus locaux, c'est un lieu où ils vont proposer des améliorations pour le territoire sur lequel ils vivent, avec l'écoute et le soutien des décideurs locaux.

Les propositions, jugées d'intérêt général, seront étudiées, discutées et réalisées par la collectivité, dans le cadre de son budget et de ses orientations.

« **Action pédagogique** » d'autre part, ce concept reconnaît à l'enfant, aux jeunes, la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité et d'agir sur son territoire de vie. Il prend en compte la parole de l'enfant pour l'accompagner vers un résultat concret. Il exerce les jeunes à l'apprentissage de la vie en société, à l'autonomie, au développement de la notion de solidarité et permet aussi un lien nouveau entre les jeunes.

Les objectifs du Conseil des Jeunes :

Rapprocher les jeunes, les adultes, les élus et instaurer un dialogue entre eux. Faire l'expérience d'une participation active des jeunes à la vie de la cité en partageant avec les élus sur la gestion des affaires publiques.

Donner aux jeunes conseillers la possibilité de construire des projets dans l'intérêt des jeunes du village.

Proposer des réalisations concrètes initiées et portées par les jeunes conseillers. Consulter les jeunes avant de proposer des projets dans leur intérêt.

Tenir compte du développement durable dans les projets du Conseil des Jeunes
Source documentaire : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

Le fonctionnement du Conseil des Jeunes :

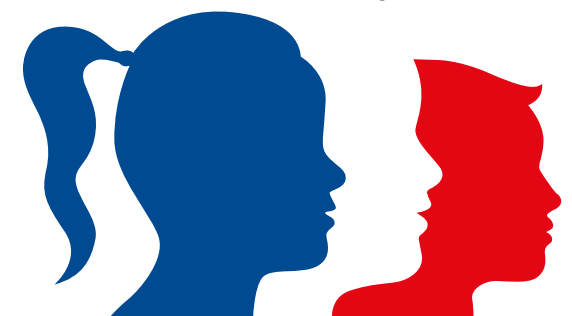
Le mode de fonctionnement **peut être très variable selon la commune**, tout comme la tranche d'âge concernée (de 7 à 25 ans) ou le mode d'entrée (élections en mairie, dans les écoles, désignation au sein d'associations représentatives, volontariat, tirage au sort, système mixte etc.). Formellement, les conseils sont souvent présidés ou assistés par un conseiller municipal élu, tout en bénéficiant des moyens municipaux (ex : secrétaire de mairie).

Le Conseil se réunit alors en séance plénière périodiquement, environ 3 fois par an. Ces réunions plénières sont généralement publiques et en présence du maire. Il fait suite aux travaux qui auront été réalisés dans des commissions ou groupes de travail, qui se réunissent généralement 1 à 2 fois par mois.

Ses représentants sont généralement élus pour une période de 2 ans correspondant à deux années scolaires. Il existe des conseils élus pour 1 an, voire pour 3 ans. Dans la plupart des cas, les conseils sont renouvelés en totalité.

Le fonctionnement reste à déterminer. Une réflexion est engagée en collaboration avec l'association des parents d'élèves : Les P'tites Pommes Blanches.

Virginie MUHR





QUOI DE NEUF?

UN RENFORT AUX SERVICES EXTÉRIEURS DE LA COMMUNE

Depuis le 14 juin 2018, Monsieur Hervé LAUBACHER, domicilié à Diebolsheim, a rejoint l'équipe des services extérieurs de la commune.



À la suite du départ de Maxime EBERLIN, pour faire face à la charge de travail en période estivale et aux travaux complémentaires faits en régie dans le cadre du chantier de rénovation de l'école, un poste d'agent saisonnier a été créé pour la période du 14 juin 2018 au 31 octobre 2018.

Puis, en l'absence prolongée de Monsieur Jean-Louis HUSSER, la commune a dû recruter un contrat d'emploi temporaire à partir du 1 novembre 2018 et ceci jusqu'au 31 octobre 2019 couvrant ainsi également la prochaine saison estivale.

Monsieur LAUBACHER ayant donné satisfaction, le choix s'est naturellement porté en sa faveur.

Le profil de monsieur LAUBACHER correspond entièrement à nos besoins tant

au niveau de ses compétences que de son savoir-faire.

En effet, il est titulaire d'un CAP métallier soudeur et son parcours professionnel est varié. Après avoir exercé ses compétences dans le bâtiment second œuvre, il a travaillé dans les collectivités pour entretenir les espaces verts et la voirie.

Parallèlement, il consacre ses loisirs à l'embellissement de sa propriété, aux plantations légumières et à la rénovation d'anciennes machines agricoles, sa grande passion !

Enfin, il consacre aussi une partie de son temps libre à l'entretien et au fleurissement de la grotte de Diebolsheim.

Le Maire



PATRIMOINE

LA BLANCHE DE BALDENHEIM (BALDEMER WISÄPFEL) UNE BELLE HISTOIRE

L'origine de notre pomme à la chair blanche, croquante, très juteuse et rafraîchissante semble remonter au XVII^{ème} siècle.

En effet, les jardiniers de la seigneurie de Baldenheim entretenaient à cette époque de beaux vergers autour du château et découvrirent une nouvelle variété de pommes, la Blanche. Cette dernière vint rapidement remplir les caisses et les caves du Seigneur de Baldenheim qui fut surnommé sous le règne de Louis XIV et Louis XV, le « Comte de la pomme ».

Utilisée pour sa consommation personnelle mais aussi pour fabriquer de l'alcool, elle ne manquait sur aucune table de fête des seigneurs du village.

Après la Révolution Française, il faut supposer que la blanche de Baldenheim était florissante dans notre région mais ce n'est qu'au début du XX^{ème} siècle que l'on retrouve sa trace à Baldenheim et qu'elle fut alors appelée ainsi.

A partir de là, les syndicats intercommunaux de Mutterstoltz et Baldenheim contribuèrent largement à son expansion et à son évolution. La production

et la vente étaient très actives dans les années 30 jusque dans les années 60. La Blanche de Baldenheim était devenue célèbre et on pouvait la trouver dans tous les magasins de fruits et légumes réputés de Strasbourg et Colmar. Fréquemment, des camions ou fourgonnettes parisiennes venaient chercher de belles pommes blanches à Baldenheim.

Dans les années 60, la vie sociale et économique gravitait autour de cette pomme et la Blanche de Baldenheim fut

à l'origine de beaucoup de transformations au sein du village dont la création en avril 1956, d'une coopérative fruitière à Baldenheim qui ne subsista malheureusement que quatre ans.

Depuis cette époque, notre belle Blanche de Baldenheim est, tous les deux ans, remise à l'honneur lors de l'exposition fruitière du Village, qui connaît depuis toujours un franc succès.

Mathias PETER



VOYAGE HUMANITAIRE



MAGALIE ET LUDIVINE EN MISSION HUMANITAIRE AU VIETNAM

Magalie HAEGELI et Ludivine COUSIN, toutes deux habitantes de la rue de Musig et copines depuis l'école primaire, font partie d'un groupe de 6 étudiantes de 3^{ème} année de l'école d'infirmière de Sélestat (IFSI). **Elles ont décidé d'effectuer un stage de 5 semaines dans un pays en voie de développement** afin de découvrir une nouvelle culture, des pratiques professionnelles et pour s'ouvrir au monde.

Elles montent ce projet depuis leur première année de formation. Il leur coûte 2600 € par personne.

Il leur a donc fallu faire des actions afin de réduire ce prix. Elles ont, par exemple organisé des ventes de chocolat et de fromage et mis en place une cagnotte en ligne. Elles ont également pu compter sur une aide de la région de 400 euros par personne.

Elles sont donc parties du 27 septembre au 5 novembre 2018.

Elles étaient logées au sein d'un orphelinat dans la campagne vietnamienne à une quarantaine de km de la plus grande ville du Vietnam, Ho Chi Minh. Cet orphelinat a été créé par un français qui est aujourd'hui président de l'association avec laquelle elles sont parties : AMS.

Cet endroit leur a permis d'être au plus près des orphelins et d'avoir chaque jour des repas typiques.

Avant de partir, elles ont fait une collecte

auprès de deux écoles de Sélestat afin de récolter des habits, des jouets et des jeux. Cela leur a permis d'envoyer plus de **100 kg de cadeaux pour les enfants.**

Ce stage leur a offert la possibilité de passer dans différents services : la chirurgie où elles ont pu faire divers pansements et ablations de fils de suture, la stérilisation, la maternité où elles ont assisté à plusieurs accouchements et pu donner le bain aux nouveaux nés, le laboratoire où elles ont chacune fait beaucoup de prises de sang, les urgences où elles ont vu diverses pathologies et pu effectuer plusieurs soins. Elles ont également travaillé à la crèche.

Elles ont été très touchées par la gentillesse des équipes soignantes, des patients et de leurs proches. Beaucoup ont voulu être photographiées avec elles !

Elles soulignent que le rapport à la douleur et aux émotions n'est pas le même qu'en France. Les patients ne montrent aucune douleur lors des soins, les remercient et respectent tous les professionnels intervenants pour eux ou leur famille.

Ils sont plusieurs dans la même chambre et sur des lits rudimentaires.

Les protocoles de soins changent par rapport aux pratiques en France mais elles ont retrouvé les principales règles. Elles ont également observé que les patients restent plus longtemps à l'hôpital

que chez nous où se développe l'ambulance. Les femmes restent 7 jours avec leur enfant à la maternité, les patients ayant une suture restent toute la durée de leur suture soit environ 7 jours, etc...

Mais découvrir un pays, sa culture et sa population ne s'arrête pas seulement à un stage. **Elles ont profité de leurs week-ends pour aller visiter le pays.** Elles ont été au Delta du Mékong avec son fleuve et ses pirogues, à Dalat avec ses cascades et ses jardins de fleurs, à Mui Ne, station balnéaire connue pour sa mer et ses magnifiques dunes de sable blanc et rouge, à Can Gio et sa réserve naturelle dans les mangroves où se trouvent des chauves-souris, des singes et des crocodiles en liberté.

De plus, la dernière semaine elles sont allées dans le Nord du Vietnam pour découvrir la capitale, Hanoi, puis elles ont passé 4 jours chez les habitants, dans la montagne pour découvrir les rizières en escalier, typiques du Vietnam. Enfin elles ont effectué une croisière de deux jours sur la baie d'Halong, une des 7 merveilles du monde.

« Ce séjour nous a permis de nous enrichir personnellement, culturellement et professionnellement, et nous laissera des souvenirs uniques et inoubliables. »

Magalie HAEGELI, Ludivine COUSIN et Virginie MUHR



QUELQUES DONNÉES EXTRAITES DU RAPPORT ANNUEL 2017 DU SMICTOM D'ALSACE CENTRALE



Nos poubelles grises contiennent 48% de biodéchets (déchets compostables, gaspillage alimentaire etc.). Ces déchets pourraient être compostés au lieu d'être enfouis ou incinérés.

→ **54%** des usagers pratiquent le compostage à domicile : **71%** des usagers habitant en maisons individuelles compostent alors que **87%** des usagers habitant en appartement ne le font pas.

→ **78%** seraient favorables à la mise en place d'une filière collecte et traitement des biodéchets

Dans ce sens le SMICTOM renforce la promotion à domicile et prépare la généralisation de la collecte des biodéchets en apport volontaire.

Un dispositif de collecte expérimental en apport volontaire est actuellement testé sur 6 zones pilotes.

Et puisque **nos bacs gris sont composés aussi à 22% de déchets d'emballages ou de papiers potentiellement recyclables**,

le SMICTOM se fixe comme objectifs pour 2020 d'adapter le centre de tri pour accepter tous les emballages plastiques dans les bacs jaunes

Le SMICTOM cherche à réduire la production de déchets et à ce titre mène de nombreuses actions de sensibilisation.

L'un de ces programmes « **1000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire** » financé par l'ADEME vise à réduire de 30%, entre 2016 et 2018, les pertes alimentaires dans les cantines scolaires. Ce programme a permis de sensibiliser plus de 2000 enfants dans 39 structures.

D'autres actions ont permis de collecter 585 kg de stylos (57 écoles), 3,5 tonnes de textiles (8 collèges), 322 objets réparés au Repair Café du Hahnenberg soit 1138 kg de déchets évités.

Les politiques préventives et réglementaires ont encouragé les usagers à trouver des alternatives pour réduire leur production de déchets : compostage, broyat, mulching (technique de tonte

sans ramassage de l'herbe) et autres pratiques liées au jardinage naturel.

71472 tonnes de déchets ménagers ont été collectés, soit 2% de moins qu'en 2016.

A noter qu'on recense une diminution de 6,7% de déchets par habitant entre 2010 et 2017.

CONTINUONS NOS EFFORTS !

Véronique KUBACH



UN ESPACE INFO ENERGIE À VOTRE SERVICE !

Afin d'agir contre le changement climatique et pour préserver notre environnement qui est primordial pour nos générations futures, le gouvernement propose des aides financières pour faire des travaux de rénovation énergétique des habitations et ainsi mieux maîtriser la consommation d'énergie.

Il existe plusieurs critères pour effectuer des économies d'énergie et pour cela il est recommandé d'effectuer un **bilan énergétique de votre habitation**.

En optant pour une amélioration énergétique de votre maison vous contribuerez à la réduction de consommation d'énergie et des émissions de **gaz à effet de serre** (GES). Si ce projet est bien mené, il sera aussi pour vous un **investissement rentable**.

Si vous envisagez d'effectuer des travaux vous pouvez vous renseigner à l'adresse mail suivante :

<http://renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>

Sylvain MICHELOT

Si vous avez besoin d'un conseil, vous pouvez également contacter directement Marie DUPONT,
ESPACE INFO ENERGIE
 07 87 01 10 02 / selestat@eie-grandest.fr
Ce service est gratuit



PRÉVENIR LES FEUX DE CHEMINÉE UN RISQUE DE SAISON !

CONSEILS POUR PRÉVENIR LES FEUX DE CHEMINÉE

Un feu de cheminée est l'embrasement des dépôts qui recouvrent le conduit d'appareils de chauffage (cheminée, poêle, chaudière, etc.) et de fours. Ces dépôts proviennent de la combustion des produits utilisés (bois, pellets, charbon, mazout) qui s'enflamment, provoquant un feu de cheminée qui se propage généralement dans le sens du tirage.



LE SÉCHAGE DU BOIS

Il est préconisé de faire sécher le bois au moins deux ans dans un endroit sec, bien ventilé et si possible surélevé du sol.

Attention aussi aux bois de récupération, bois transformés ou traités qui pourraient contenir des produits chimiques.

LA RÉGLEMENTATION SUR LE RAMONAGE DU CONDUIT

Un tiers des incendies domestiques sont des feux de cheminée. Cela peut être dû à un ramonage insuffisant, une trop importante couche de suie dans le conduit due à l'utilisation d'essences de bois inadaptées, la présence de nids d'oiseaux ou bien un conduit mal conçu ou endommagé.

Le ramonage permet d'éliminer les suies et dépôts du conduit et de prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone ou d'incendie.

La réglementation sur le ramonage fixée par le droit local impose deux ramonages par an dont un en période de chauffe. Il doit être effectué par un professionnel et en cas de sinistre, l'assurance pourrait ne pas indemniser si cette obligation n'est pas remplie.

COMMENT RECONNAÎTRE UN FEU DE CHEMINÉE ?

Les premiers signes d'un feu de cheminée sont :

- une odeur spécifique de suie
- un fort ronflement qui rappelle le bruit d'un essaim d'insectes
- une élévation de la température de la cheminée ou du poêle
- la chute de débris de suie
- une fumée abondante
- l'apparition d'étincelles et de flammes au débouché supérieur du conduit



SES CONSÉQUENCES PEUVENT ÊTRE DRAMATIQUES !

Sous l'effet de l'intense chaleur dégagée par le feu, le conduit peut se fissurer et rejeter les gaz dans l'habitation ou les locaux, faisant courir un grave risque d'asphyxie à ses occupants. Le feu lui-même risque de se propager à toutes les matières inflammables à proximité et engendrer un incendie.

Les étincelles et flammèches, en débouché de conduit, peuvent également propager le feu aux bâtiments voisins.



EN CAS DE DÉPART DE FEU DE CHEMINÉE, APPELEZ IMMÉDIATEMENT LES SAPEURS-POMPIERS AU 18.

Fermer le tirage pour les foyers fermés ou les portes de la pièce pour les foyers ouverts. Faites sortir de l'habitation toutes les personnes présentes et ne prenez aucun risque !

Véronique KUBACH et Aurélien WENTZ, chef de corps

l'agenda NOVEMBRE / DÉCEMBRE / JANVIER

15 jeudi NOVEMBRE	Rencontre Casque d'Or	14h Salle du presbytère
23 vendredi NOVEMBRE	Don du Sang	de 17h à 20h Salle des Fêtes MUSSIG
30 vendredi NOVEMBRE	Banque Alimentaire	de 7h30 à 12h et de 13h à 17h Mairie
02 dimanche DÉCEMBRE	Fête des Séniors	11h30 Centre Socio-Culturel
05 mercredi DÉCEMBRE	Collecte du vieux papier	Parking Centre Socio-Culturel
07 samedi DÉCEMBRE	Saint Nicolas – Sté de Musique	17h Centre du village
07 samedi 08 dimanche DÉCEMBRE	 TÉLÉTHON	16h à 16h Centre Socio-Culturel
15 samedi DÉCEMBRE	Belote Sapeurs-Pompiers	Centre Socio-Culturel
16 dimanche DÉCEMBRE	Pêche de Noël APP	rue de Sélestat Étang de pêche
20 jeudi DÉCEMBRE	Rencontre Casque d'Or	14h Salle du presbytère
05 samedi 06 dimanche JANVIER	Concert Sté de Musique	samedi à 20h dimanche à 15h Centre Socio-Culturel
12 dimanche JANVIER	Vœux du Maire	17h Centre Socio-Culturel
13 vendredi JANVIER	Loto USB	14h Centre Socio-Culturel
24 dimanche JANVIER	Don du Sang	17h30 Salle des Fêtes MUSSIG



Blattli, le magazine de la commune est porté par la commission communication.

Pour joindre votre mairie :  03 88 85 30 13  mairie@baldenheim.fr